

# Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire

---

Investir dans l'infrastructure afin  
de promouvoir la croissance et le  
développement économique

Les lignes directrices du Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire instauré par la SGFPNO ont été modifiées et certains projets d'infrastructure communautaire essentielle qui visent à rehausser la « qualité de vie » sont maintenant admissibles.

- Les projets d'infrastructure communautaire essentielle qui contribuent à rehausser la qualité de vie au profit d'un grand nombre de résidents au sein d'une collectivité seront dorénavant pris en considération.
- Les projets admissibles comprennent dorénavant les centres sportifs, les salles communautaires, les installations communautaires polyvalentes et les installations culturelles.
- Les rénovations ou les projets d'entretien reportés ainsi que les projets relatifs à l'eau, aux égouts, aux routes, aux ponts, aux aéroports et à l'évacuation des déchets à l'égard desquels on ne démontre aucune création d'emplois ni aucun avantage relativement au développement économique continueront d'être inadmissibles.

**Pour en savoir plus long, téléphonez à la SGFPNO au 1 800 461-8329.**



**Ontario**

Northern Ontario Heritage  
Fund Corporation  
Société de gestion du Fonds  
du patrimoine du Nord  
de l'Ontario

Société de gestion du Fonds du patrimoine  
du Nord de l'Ontario (SGFPNO)  
Place Roberta Bondar  
70, promenade Foster, bureau 200  
Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 6V8  
1 800 461-8329  
Tél. : 705 945-6700 Téléc. : 705 945-6701